





Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-88**

Séance publique du

31 mars 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150331- lmc163305-DE-1-1
Date de signature : 02/04/2015
Date de réception : jeudi 2 avril 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : VIE CULTURELLE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - EXERCICE 2015

Le 31 mars 2015 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20/03/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Christine BERNARD à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Souad HAMMAL à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Patricia BORRICAND donne lecture du rapport ci-joint.



07.03

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
Direction Générale des Services
Direction de la Culture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2015

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Patricia BORRICAND

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : VIE CULTURELLE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - EXERCICE 2015 -
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal qui s'est déroulée le 9 février 2015, vous avez alloué aux associations conventionnées pour la période de 2012 à 2014, des acomptes sur subventions correspondant à 50% du montant de base de la convention qui a pris fin l'année n-1.

Certaines de ces associations n'ont pu déposer leur dossier de demande de subvention dans les délais impartis ou ont fait l'objet d'une instruction plus détaillée par les services, et de ce fait, la proposition les concernant a été reportée pour vous être présentée ce jour.

Si vous en êtes d'accord, s'agissant d'un acompte, le versement interviendra en une seule fois après le vote du Conseil Municipal.

Ces propositions ont été validées le 13 janvier 2015.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 03 novembre 2014 n°2014-392, une subvention de 3 000€ a été attribuée à l'association «Compagnie Rouge Garance». Un incident technique n'a pas permis le paiement de cette subvention à l'Association et il convient aujourd'hui de régulariser cette situation en vous demandant de bien vouloir permettre l'exécution de cette délibération, prise en 2014, sur l'exercice 2015.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

ATTRIBUER aux associations dont la liste figure dans le tableau 1 en annexe, des subventions pour un montant de **55 000€** ;

DIRE que cette dépense sera imputée au budget de la Ville 33 – 6574 – 923 / 2466 qui présente les disponibilités suffisantes ;

ATTRIBUER à l'association «Li Venturié» pour la culture provençale, une subvention de fonctionnement pour un montant de **22 500 euros** comme indiqué dans le tableau 2 en annexe;

DIRE que cette dépense sera imputée au budget de la Ville 33 – 6574 – 923 / 1009 qui présente les disponibilités suffisantes ;

AUTORISER l'exécution de la délibération du 03 novembre 2014 au bénéfice de la «Compagnie Rouge Garance» dont le paiement était prévu sur la ligne budgétaire 9233 – 6574 – 1860, devenue en 2015 la ligne 33 – 6574 – 923 / 2466.

Présents et représentés	: 52
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/04/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

Attribution de subventions exercice 2015

tableau 1 (acomptes exercice 2015)

n° tiers	association (convention 2012/2014) (fonctionnement)	dotation 2014 (en euros)	montant de base 2012/2014 (en euros)	proposition 2015 (en euros)
37425	Centre Franco-Allemand	40 000	40 000	20 000
50405	Groupe Grenade	40 000	40 000	20 000
30857	Musiques Echanges	30 000	30 000	15 000
	Pour info, subvention exceptionnelle	4 500	0	0
	Total fonctionnement	110 000	110 000	55 000

tableau 2 (acomptes exercice 2015)

n° tiers	association (convention 2012/2014) (fonctionnement)	dotation 2014 (en euros)	montant de base 2012/2014 (en euros)	proposition 2015 (en euros)
9371	Li Venturié	45 000	45 000	22 500